https://enseignants.se-unsa.org/Contractuels-enseignants-et-AED-Covid-le-SE-Unsa-demande-la-prolongation-des

Contractuels enseignants et AED « Covid » : le SE-Unsa demande la prolongation des contrats

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : lundi 8 février 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

À l'automne, alors que le pays affrontait sa deuxième vague épidémique, le gouvernement répondait enfin à la demande de renforts formulée par le SE-Unsa. Mais il y répondait à sa façon… Le ministère accordait aux rectorats des possibilités de recrutements seulement jusqu'aux vacances de février.

Pour le SE-Unsa, l'heure n'est pas à la prudence budgétaire. Il rappelle que malgré des contrats peu attractifs, ce sont tout de même plusieurs centaines de contractuel·les pour assurer le remplacement dans le 1er degré, et d'assistants d'éducation pour renforcer les vies scolaires dans le 2d degré, qui ont répondu présents et se sont engagés pour l'École.

Aujourd'hui, l'évolution de la situation sanitaire et le renforcement des contraintes pour relever le défi du maintien de l'ouverture des établissements engendrent davantage de besoins pour les faire fonctionner.

Prolonger dès maintenant et durablement les contrats des contractuel·les et AED éviterait une gestion dans l'urgence, avec son lot de difficultés de recrutement, d'informations de dernière minute concernant le lieu d'affectation, de ruptures puis de reprises de contrats, et les inévitables conséquences financières pour ces personnels.

Le SE-Unsa demande donc la prolongation immédiate de leurs contrats jusqu'aux vacances d'été pour affronter la suite de l'épidémie, stabiliser l'École et sécuriser ces personnels venus prêter main forte.

Paris, le 8 février 2021

Stéphane Crochet
Secrétaire général du SE-Unsa

Attachée de presse :
Brigitte Biardoux
01 44 39 23 93
brigitte.biardoux@se-unsa.org

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA